

## PROCÈS VERBAL DE l'Assemblée Générale du 18 octobre 2014

### Clubs du CD 17 absents(A) ou excusés(E) :

La Rochelle (A) - Virson (A) - St Sauvant (A) - Michel Armengol (E) - Déborah Courpron (E)

### Invités :présents (P) absents (A) excusés (E)

DDCS M. Hervé Gouineau (A)

M. Philippe Bouclet, Président FFTA (E)

Mme Nadine Séchet, Présidente de Ligue Poitou-Charentes (P)

M. Michel Cousot, Responsable Label Ligue-Poitou-Charentes (E)

Ligue Philippe Ortuno, Ligue Poitou-Charentes, Cadre Technique Régional (P)

Vérificateur aux comptes : Mme Jacquotte Grosjean (P) - Jean-Louis Ruault (P)

M. Bernard Dubourg, adjoint au Maire de Rochefort, Délégué au sport (P)

M. le Président CDOS (A) - M. Varlet, CG (A) - M. Lemerrier Président Médaillés Jeunesse- Sports (A)

### Invités « podium » : présents : Jérôme Pitor, Cédric Byrotheau (Périgny)

Karen Bruneau, Sonia Romanteau, Alain Villaume (Rochefort)

### Ordre du jour

Selon convocation reçue.

\*\*\*\*\*

La Présidente présente le déroulement de la matinée et remercie les Présidents de Club pour leur présence ainsi que les invités et plus spécialement M. Bernard Dubourg, délégué aux sports, adjoint au Maire de Rochefort.

Brève intervention de M. Bernard Dubourg qui remercie l'invitation et observe qu'il apprécie d'assister à l'Assemblée Générale du CD. Cela lui permet de voir les problèmes soulevés dans la pratique des différents sports.

La Présidente donne la parole aux nouveaux Présidents de Club pour se présenter :

Cynthia ALBERT, Présidente des Archers Aigrefeuillais - Aigrefeuille  
Philippe RAFFIN, Président des Archers du Bois Dinot - création du club à Marans : ancien archer de Surgères. Le club compte déjà 20 adhérents.

Geneviève Freund précise que le club de Saint Sulpice de Royan est en cours de réouverture par Régine Tantin-Brotreau qui sera la Présidente.

## Licences

Pour la 1<sup>ère</sup> année, la FFTA a décidé de dématérialiser les licences. Aussi les clubs doivent noter l'adresse mail à l'inscription des adhérents ou éventuellement celle du club si le futur licencié n'a pas d'adresse. Une photo doit être également transmise. En cas d'oubli de la licence lors des compétitions, la carte d'identité suffit pour accepter l'archer mais il lui appartient de connaître son numéro de licence. Néanmoins, il faut obligatoirement que sur la pièce d'identité il y ait une photo de l'archer. Voir chapitre C9 du règlement de la FFTA et en faire une copie pour les personnes chargées du greffe.

## CNDS

Le bilan financier est exceptionnellement négatif au motif que la subvention du CNDS n'est pas encore parvenue au CD. La Présidente précise que dorénavant le CNDS va régionaliser les subventions : 50 % pour les clubs et 50 % pour la Ligue. Cela signifie que si les clubs ne demandent pas de subvention il n'y aura pas de crédits et cela suppose l'arrêt du développement du tir à l'arc.

La Présidente insiste sur le fait qu'il faut travailler ensemble pour présenter des actions, pour l'année prochaine. Le CNDS compare les demandes des Comités Départementaux. Une réunion va être demandée à la Ligue pour savoir qui porte quoi entre les CD et la Ligue.

Le CD17 a un salarié, fait des formations et du développement. Il faut que le dossier soit monté avec les clubs et la prochaine saison va vite arriver : dossier à transmettre en mars.

Thierry Rossignol, président du club de Rochefort signale que les critères ont changé et qu'il est accordé des subventions pour le matériel. Philippe Ortuno, Conseiller Technique de Ligue, confirme que les critères ne sont plus les mêmes. Nadine Séchet présidente de la Ligue a demandé au CD79 une mutualisation des demandes.

Geneviève Freund signale qu'il y a 2 ans le CD a demandé du matériel de ciblerie, demande déclinée car la priorité du ministère était : développement, sport pratique pour tous, santé, sport de haut niveau, formations et emplois étaient les directives nationales. Il faut que les actions rentrent obligatoirement dans le cadre fixé. Il faut être attentif à la formulation des dossiers. Les clubs peuvent prendre rendez-vous avec Hervé Guineau, pour des conseils.

Le CD peut aussi aider de ses conseils pour mutualiser les demandes de subventions : par exemple intituler le dossier « développement du tir » (portes ouvertes). En janvier voir une réunion avec les Présidents de Club concernant le dossier CNDS. La Présidente précise qu'il ne faut pas baisser les bras car nous avons un rôle à jouer pour les jeunes et les hauts niveaux.

Sonia Romanteau demande s'il était possible de réfléchir à des actions communes entre plusieurs clubs afin de minimiser les frais pour des déplacements lointains comme le tournoi de Nîmes. Geneviève Freund précise qu'il n'y a pas de subventions possibles pour cela.

Philippe Ortuno signale que les subventions doivent rentrer dans un projet sportif. Tout tourne autour de la compétition.

La Présidente du CD précise qu'il faut un plan de développement et que celui-ci soit porté par le CD. Pour avoir une subvention il faut un projet d'actions de 3 000 € minimum. Le CNDS donne minimum 1 500 €. Il va éplucher les demandes. L'ADS peut aider les Présidents de Club pour la préparation des dossiers. Les aides sont accordées notamment pour les créations d'emploi et penser à toutes les actions que les clubs pourraient faire et peut être que certaines se recoupent. Il faut absolument apprendre à travailler ensemble.

Philippe indique qu'il y a des groupements d'employeurs, c'est une possibilité par rapport à l'emploi car les clubs n'ont pas assez d'argent. Si l'on veut que les choses avancent il faut que les clubs se structurent.

## Remise des labels

Nadine Séchet, Présidente de la Ligue, après un bref discours, remet les labels aux clubs de :

- Rochefort : argent
- Saintes : argent qui sera remis lors de leur compétition en décembre
- Oléron et Aytré : bronze

Nadine Séchet précise qu'il ne faut pas attendre 2 ans pour demander ou renouveler un label. Philippe Ortuno précise qu'au niveau des labels on est sur la structuration des clubs. Il y a 41 jeunes dans la Ligue qui font du FITA qui est une discipline olympique, 1<sup>er</sup> niveau des labels mais pas au niveau de l'enseignement. Pour l'octroi des labels on ne prend pas en compte la

qualité de l'enseignement. Il faut avoir une réserve de jeunes espoirs de haut niveau « club ETAP » égal « club formateur » :

- Entraîneur 1 : enseignement des fondamentaux de base
- Entraîneur 2 : approche de la compétition.

### Remise des récompenses « podium »

La Présidente félicite les archers ayant fait un podium aux championnats de France au titre de 2014 ainsi que les médaillés :

#### Podiums aux championnats de France :

**3D** à Surgères : Noël HOGNON, Saint Sauvant VHAC : 2ème

**Parcours Nature** à La Bussière : Gérard Pateux, Saint Sauvant : 3ème

**Fédéral** : Sonia Romanteau, Rochefort, VFCO : 2ème

**Sport adapté** : Champion de France : Alain Villaume D1

#### Maintien en équipe D2 :

- ✓ Rochefort pour les Femmes
- ✓ Périgny pour les Hommes

#### Anthony Hillairet :

- ▲ Trophée Challenge National du Jeune Bénévole de la FFMJS (novembre 2013)
- ▲ Médaille de bronze de l'Arbitre 2013 de la FFTA (février 2014)

**Jean Begué** : Médaille de bronze du Dirigeant 2013 de la FFTA (février 2014)

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### Accueil

16 clubs présents ou représentés : 60 voix

3 clubs absents ou excusés : 9 voix

Le quota étant atteint, la Présidente ouvre la séance à 14 h 20. Elle accueille les personnes absentes ce matin et excuses celles ne pouvant être présentes (FFTA, DDCS...). Elle remercie de nouveau l'adjoint au maire de Rochefort pour sa présence.

La Présidente informe que l'année prochaine il y aura des diapositives et soumet à l'approbation des présents le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2013.

Vote : Contre 0 - Abstention 0 - Pour 60 voix. Procès-verbal adopté à l'unanimité

## Lecture des différents rapports (jointes dans le dossier AG)

### **Rapport moral de la Présidente**

Chers amis

Une nouvelle année sportive s'est encore une fois terminée. Cette dernière a été riche en événements : la D2 organisée par Rochefort, le Championnat de France 3D organisé par Surgères avec le concours de nombre d'archers du département et de la Ligue. Tout cela contribue au développement de notre sport et au rayonnement de la Charente-Maritime. J'espère que d'autres clubs auront l'envie d'organiser une manifestation nationale. Je peux témoigner que cela est une belle aventure humaine dont le résultat est le renforcement de la cohésion d'une équipe de bénévoles.

Le travail que Déborah réalise depuis quelques années porte ses fruits.

Nous constatons la progression de nos jeunes, principaux représentants de la ligue à la Semaine jeunes, avec équipe minime homme qui finit 6ème. Nous pouvons également noter qu'un jeune en équipe départementale est entré en pôle espoir à Nantes en septembre.

Au niveau développement, nous accueillons dorénavant un nouveau club à Marans, dont le Président, Philippe, est parmi nous. Marans comptait 20 licenciés hier. Nous souhaitons à ce nouveau club plein de réussite et une longue vie !

Toujours côté développement, un club va probablement se créer sur Jonzac, et peut-être même sur cette année sportive. Déborah y travaille depuis 1 an et les circonstances font que cela va sans doute s'accélérer.

Enfin le club des Francs archers de la Seudre (St Sulpice) va probablement revoir le jour.

Il y a sans doute d'autres choses à faire, mais je crois que le CD17 fait ce qu'il faut pour développer notre sport. Force est malheureusement de constater que les efforts du CD17 ne suffiront sans doute pas pour continuer à recevoir des subventions de l'État via le CNDS au même niveau que ces dernières années.

Vous l'avez lu, ou allez l'entendre, nous clôturons notre année sportive avec un très gros déficit, dû au fait que le CNDS n'a pas encore donné son avis quant à notre demande de subvention. Nous sommes en fait assez confiants en ce qui concerne notre demande 2014 (dont nous saurons, a priori à la fin du mois, le résultat) mais sommes dans une grande incertitude pour les années qui vont venir.

Cela nous amène à vous proposer un changement au niveau de la gestion du CD17 au niveau de la gestion comptable en passant d'une année sportive à une année civile. Nous en discuterons dans quelques instants.

Entre la régionalisation des aides, qui permet la comparaison entre les CD, l'équilibre demandé entre les demandes des clubs et celles des CD et Ligue est l'annonce de surprises probablement peu agréables.

Enfin, afin de ne pas arrêter nos aides, en particulier au niveau de celle que nous apportons aux archers en formation arbitre ou entraîneur, une réunion avec les CD et la ligue va prochainement avoir lieu, permettant ainsi de se caler sur les fonctions de chacun, cela faisant également partie des demandes du CNDS.

Tout ceci augure des changements. Souhaitons que nous pourrions les aborder le plus sereinement possible.

Pour revenir à une note plus gaie, je pense que la majorité d'entre vous savent que Déborah a mis au monde le 24 septembre une jolie poupée du nom de Maëlle. Nous lui souhaitons une belle vie et plein de bonheur, ainsi qu'aux parents évidemment... qui pour l'instant découvre la joie des nuits... courtes

Pour terminer je félicite tous les archers qui ont atteint ou sont restés au niveau national cette année. Je voudrais particulièrement féliciter Alain Villaume qui, depuis quelques années, se maintient sur le podium, et sur la 1ère marche, en sport adapté tir salle. Merci au club de Rochefort qui prend le temps pour le sport adapté, et j'en profite pour remercier également le club de Saintes, et dorénavant de Périgny et Oléron qui sont également investis dans cette démarche.

Enfin, je remercie l'équipe du comité directeur qui est présente tout au long de l'année pour faire en sorte que le CD fonctionne et avance : cela se fait dans une ambiance très conviviale et décontractée. C'est un plaisir de travailler avec cette équipe.

Je vous souhaite à tous, une très belle et agréable saison sportive

Geneviève Freund

Vote : Contre 0 - Abstention 0 - Pour 60 voix, Rapport adopté à l'unanimité.

## **Rapports d'activité**

**Rapport de la Secrétaire** : lecture des actions du CD pour la saison sportive 2014. Le CD enregistre 835 licenciés se répartissant ainsi :

- 403 jeunes archers dont 296 garçons et 107 filles
- 432 archers adultes dont 318 hommes et 114 femmes
- toutes catégories confondues, les hommes représentent 73,5 % et les femmes 26,5 %.

Les stages réalisés sont notamment la préparation mentale, Aulnay et Cheusse pour les jeunes archers.

**Sport adapté** - création d'une section dans les clubs d'Oléron et de Périgny.

Les **plaquettes d'information** sur la pratique du tir à l'arc sont actualisées régulièrement et disponibles sur le site du CD.

Concernant le **site Internet** du CD, Donatien Martineau signale une forte progression des visites.

Le rapport de la secrétaire ne donne pas lieu à vote, son but est informatif.

## Rapport financier

Le bilan financier 2014 est particulier et exceptionnel :

- ✓ Le montant des charges est de 35 831,34 €
- ✓ Le montant des recettes est de 23 280,56 €
- ✓ Résultat de l'exercice : - 12 550,78 €

à la clôture des comptes la subvention de l'État de 8 100 € n'avait pas encore été versée. Après versement par le CNDS le résultat de l'exercice sera de 4 450,78 €.

En effet, s'agissant des **dépenses** les aides aux clubs ont été plus importantes que les années précédentes :

- Rochefort pour l'organisation de la compétition D2 : achat de tivolis et de parasols
- Subvention de 1 000 € versée au Club de Surgères pour l'organisation du CF3D
- Renouvellement de matériel pour les interventions de l'ADS (arcs - cibles)
- Participation financière au TNJ de Riom et au championnat de France salle pour les jeunes archers
- Récompense aux archers, nombreux en 2014, ayant fait un podium
- Frais de déplacements de l'ADS pour le développement dans les zones dites rurales notamment dans le sud du département.

S'agissant des **recettes** :

- Participation importante des archers aux stages
- Conseil général : augmentation de la subvention de 400 €

Lecture du rapport des vérificateurs aux comptes.

Ces rapports ne soulevant pas de commentaires, il est procédé au vote :  
Contre 0 - Abstention 0 - Pour 60 voix, Rapport adopté à l'unanimité.

**Vérificateurs aux comptes au titre de 2015** : Jacquotte Grosjean, Jean-Louis Ruault et Yannick TIRATEAU sont volontaires et désignés par les Présidents de Club.  
Contre 0 - Abstention 0 - Pour 60 voix

La Présidente propose de présenter les comptes pour une année civile. De ce fait les comptes seront présentés pour 18 mois. La prochaine Assemblée Générale aura lieu fin janvier ou, au plus tard, début février 2016.

Cette proposition est soumise au vote : Contre 0 - Abstention 0 - Pour 60 voix

## **Rapports de la commission sportive et des sous commissions**

Jérôme Pitor, président informe que pour la saison sportive 2014 de nombreux archers du département ont participé à des championnats de France sans compter la D2 (voir le détail dans le dossier transmis lors de la convocation).

Très bon stage des « jeunes » de Toussaint qui s'est déroulé à Aulnay malgré une faible participation. Ce stage pourrait être complet. Les invitations pour les stages seront désormais transmises par courrier électronique aux parents des jeunes archers.

## **Rapport de l'ADS**

Déborah Courpron poursuit sa mission d'accompagnement auprès des « jeunes » de l'**équipe départementale**. Le groupe « jeunes » étaient composé de 10 archers de minime à junior « homme » des clubs de l'Île de Ré, Périgny, Rochefort et Surgères.

Cette année il y a eu 9 regroupements : La Rochelle en salle et Rochefort en extérieur.

2 stages de 3 jours Toussaint et Pâques à Aulnay. 3 suivis de compétitions.

Bilan très positif car sur les 10 jeunes, 9 font du FITA dont 6 ont intégré le collectif pour se sélectionner au championnat de France par équipe de Ligue. 5 jeunes ont pu participer au championnat de France.

Le groupe « adultes » n'a pas eu lieu faute de participants.

Concernant le développement, les interventions de Déborah sur le temps périscolaires se sont effectuées à Matha et Rochefort avec deux nouvelles villes Saint Germain du Seudre et Chevanceaux. Par ailleurs, le projet de création d'un club de tir à l'arc à Jonzac est en bonne voie.

**Formations** : Le stage « découverte des disciplines parcours 3D/nature » programmé n'a pas eu lieu.

La formation continue des encadrants est poursuivie pour les clubs souhaitant que leurs entraîneurs soient accompagnés dans leur travail avec leurs archers.

Concernant le **développement** Déborah est reconduite à :

- Rochefort : sur toute l'année dans les écoles primaires et pendant les vacances.
- Matha en accompagnement éducatif
- Chevanceaux et Saint Germain sur Seudre : 2 cycles pédagogiques ont été mis en place

Suite aux directives de la DDCS, un diagnostic des clubs péri-urbains de La Rochelle est en cours pour recenser les besoins et pouvoir aider les clubs à se développer ainsi qu'un projet de développement du tir à l'arc à Jonzac avec la mairie.

**Rapport de la s/commission Handisport :**

Année très positive :

- participation aux journées « Ilehandi » sur 2 jours.
- Aide à la création de deux structures agréées FFSA : Oléron et Périgny qui rejoignent Rochefort et Saintes.
- Organisation d'un tir campagne pour la 2<sup>ème</sup> fois.

**Rapport de la commission calendrier :**

Le calendrier extérieur définitif est en cours. L'organisation d'un concours FITA et Fédéral le même jour compte pour 2 concours. Pour certains clubs cela pose problème. Le CD a un quota de 3 concours pour l'année et par club. A savoir que le Championnat de Ligue rentre dans ce quota avec une exception pour le Championnat de Ligue Beursault.

Thierry Rossignol et Christophe Kraszewski ne sont pas d'accord et souhaitent que l'organisateur ait le choix s'il veut faire une compétition le même jour qu'une DRE.

**Rapport de la commission site internet :**

Depuis sa création en 2009, la fréquentation du site est en augmentation constante. Cette progression est en partie due au fait que le site du Championnat de France 3D était hébergé sur le serveur du CD. Toutefois pour les 5 premiers mois, le nombre moyen de visites est de 4 139 avec un gros pic au mois d'août plus de 10 000 visites et 100 000 pages vues.

Afin de palier aux attaques des hackers une nouvelle version du site est en cours de développement. Elle devrait remplacer la version actuelle, dans le premier trimestre 2015.

Pour tous les événements que vous jugerez utiles de faire connaître à tous, une seule adresse : [webmaster@tinalarc17.fr](mailto:webmaster@tinalarc17.fr)

## **PROJETS :**

- Poursuite du PEL : Rochefort
- APE Surgères, Vandr 
- Animations pendant les vacances scolaires de Rochefort
- Suivi des entra neurs
- Stage perfectionnement arc   poulies avec Jean-Marc Baud
- Stage perfectionnement arc classique avec Olivier Tavernier (Saintes ou P rigny)
- Stage parcours avec D borah Courpron
- Stage mental « aborder une comp tition et gestion du stress » avec l'association Brain Gym

La Pr sidente informe les pr sents que le Challenge d partemental est supprim  et qu'Indiana Troph e est maintenu. Le club de Pons s'est propos  pour l'organiser en 2015.

Genevi ve Freund signale la r ouverture du club de Saint Sulpice de Royan et la cr ation du club de Jonzac par Fran oise Le Goff. Cette derni re signale que des archers de Pons r sident plus pr s de Jonzac. Fran oise Le Goff a d j  ses membres du bureau et a rendez-vous avec la mairie. La salle est  quip e, le d marrage du club pourrait se faire au 1<sup>er</sup> avril.

La Pr sidente l'informe que le CD apportera une aide financi re comme   tous les clubs nouvellement cr es.

## **Budget pr visionnel 2015-2016 :**

Tarif des licences : + 1   = 15  

Pas d'augmentation pour les handicap s et les b n voles. La Tr sori re pr cise que le budget pr visionnel tient compte de cette augmentation. A noter que les 2   pour la FFTA sont prolong s jusqu'en 2017, s'il n'y a pas de comp tition l'argent sera revers  pour l'achat de mat riel.

Les d penses seront moins importantes que l'ann e 2014, le budget devrait  tre en  quilibre soit 31 250   en d penses et recettes.

**Pas de question. Il est proc d  au vote :**

**Contre : 0 - Abstention : 2 - Pour : 58 voix - Le budget pr visionnel est vot    l'unanimit .**

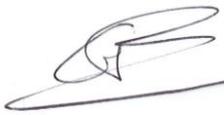
## Questions diverses

Pas de question

\* \*  
\*

L'ordre du jour étant épuisé la Présidente lève la séance à 17 h 30.

La Présidente



Geneviève Freund

La Secrétaire



Fernande Mattéra